

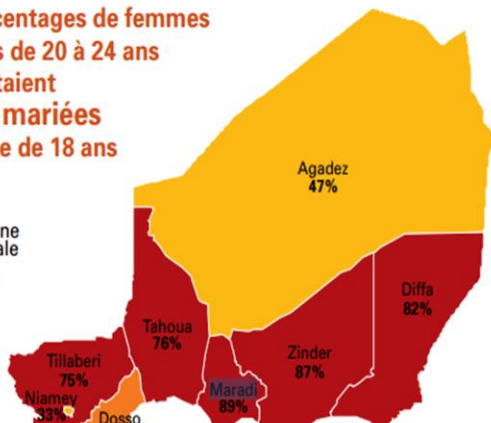


## Causes et conséquences des mariages des enfants au Niger : cas de la région de Maradi

Pourcentages de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient déjà mariées à l'âge de 18 ans

Moyenne nationale 76,3%

Moins de 25  
25-50  
50-75  
75-100



Analystes

TCHIARI MARA Mamadou, Démographe

ADAMOU Rabiou, Statisticien

Crespin Laté LAWSON, Statisticien

Novembre 2017

## TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES TABLEAUX .....	3
LISTE DES GRAPHIQUES .....	4
INTRODUCTION .....	5
I. REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	6
I.1. FACTEURS SOCIOCULTURELS .....	6
.....	6
I.2. FACTEURS ECONOMIQUE .....	6
II. METHODOLOGIE DE L'ETUDE .....	7
III. RESULTATS DE L'ETUDE .....	8
III.1. ANALYSE DIFFERENTIELLE DES MARIAGES DES ENFANTS.....	8
III.1.1. SITUATION DES MARIAGES DES ENFANTS SELON LES DEPARTEMENTS .....	8
III.1.2. SITUATION DES MARIAGES DES ENFANTS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE .....	8
III.1.3. SITUATION DES MARIAGES DES ENFANTS SELON LE NIVEAU DE VIE DU MENAGE .....	9
III.1.4. SITUATION DES MARIAGES DES ENFANTS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE DES PARENTS.....	10
III.1.5. SITUATION DES MARIAGES DES ENFANTS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE DE LA FILLE.....	12
III.1.6. SITUATION DES MARIAGES DES ENFANTS SELON L'ACCES AUX MEDIAS.....	13
III.2. CAUSES DES MARIAGES DES ENFANTS.....	14
III.2.1. PERCEPTIONS DES ENQUETEES SUR LES AVANTAGES DES MARIAGES DES ENFANTS :.....	14
III.2.2. LES DETERMINANTS DES MARIAGES DES ENFANTS: .....	15
III.3. QUALITE DU MODELE .....	17
IV. CONSEQUENCES DES MARIAGES DES ENFANTS.....	18
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS : .....	20
BIBLIOGRAPHIE : .....	23
ANNEXE : .....	24

## **LISTE DES TABLEAUX**

<b>TABLEAU 1: PERCEPTIONS DES ENQUETES SUR LES CAUSES DES MARIAGES DES ENFANTS : .....</b>	<b>15</b>
<b>TABLEAU 2: RESULTATS DE LA REGRESSION LOGISTIQUE BINAIRE .....</b>	<b>17</b>

## LISTE DES GRAPHIQUES

GRAPHIQUE 1: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON LES DEPARTEMENTS:.....	8
GRAPHIQUE 2: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON LE MILIEU DE RESIDENCE:.....	9
GRAPHIQUE 3: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON LE NIVEAU DE VIE DU MENAGE: .....	10
GRAPHIQUE 4: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE DU PERE : .....	11
GRAPHIQUE 5: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE DE LA MERE:.....	12
GRAPHIQUE 6: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON LA FREQUENTATION SCOLAIRE DE LA FILLE : .....	13
GRAPHIQUE 7: PROPORTION (%) DES FILLES AYANT CONTRACTEES LES MARIAGES AVANT L'AGE DE 16 ANS SELON L'ACCES AUX MEDIAS : .....	14
GRAPHIQUE 8: ÉVALUATION DU POUVOIR DISCRIMINANT DU MODELE-COURBE ROC .....	18
GRAPHIQUE 8: PERCEPTION DES ENQUETES SUR LES DESAVANTAGES DES MARIAGES DES ENFANTS.....	19
GRAPHIQUE 9: REPARTITION DES FEMMES VICTIMES DE LA VIOLENCE CONJUGALE SELON L'AGE DU DEBUT DE VIE AVEC LE CONJOINT .....	19
GRAPHIQUE 10: REPARTITION DES FEMMES AYANT EU UN ENFANT NE VIVANT DECEDE SELON L'AGE DU DEBUT DE VIE AVEC LE CONJOINT .....	20

## Introduction

Le mariage d'enfants est une pratique répandue au sein des pays les moins avancés et ses taux demeurent extrêmement élevés. Selon les dernières estimations, 45 % des femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant l'âge de 18 ans, et 15 % avant l'âge de 15 ans (UNICEF, 2014a). Le Niger présente le taux de mariage d'enfants le plus fort au monde.

Selon le rapport de l'EDSN-MICS de 2012, plus de trois quarts (76,3 %) des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans se sont mariées avant d'avoir 18 ans et près de la moitié (48,2 %) avaient déjà eu un enfant à cet âge. Il existe des écarts considérables au sein du pays. Les taux de mariage d'enfants sont plus élevés dans le Sud et l'Est du pays (exception faite de Niamey).

La région de Maradi a le plus fort taux de mariage précoce chez les femmes âgées de 20-24 ans (89 %), tandis que Niamey est la région où il est le plus bas (33 %).

Le mariage d'enfants est indissociable de la fécondité précoce. En effet, la région de Maradi présente le plus fort taux de maternité précoce (60 %), tandis que Niamey affiche, là encore, le taux le plus faible (17 %). Dans toutes les régions, la part des mariages d'enfants est supérieure à celle des maternités précoces, ce qui suggère un lien étroit entre ces deux événements. Au Niger, la tradition veut que l'on marie les filles très tôt afin de préserver l'honneur familial. Certes, l'âge requis par la loi pour marier sa fille au Niger est 16 ans (code civil), mais la fille est souvent mariée dès l'âge de 12 ans. A l'âge de 16 ans, plus de la moitié des filles sont mariées au Niger et certaines ont déjà leur premier enfant.

Le mariage des enfants est une violation des droits de l'homme pour les filles aussi bien que les garçons, mais il constitue peut-être la forme la plus répandue de maltraitance sexuelle et d'exploitation des filles. La séparation d'avec la famille et les amis, la privation de la liberté d'avoir des échanges avec des jeunes de son âge et de participer à des activités communautaires. La restriction des possibilités d'éducation figurent également parmi les conséquences négatives de ces mariages. Le mariage des enfants pourrait conduire au travail sous contrainte et à l'esclavage, à l'exploitation sexuelle à des fins commerciales et à la violence (UNICEF, 2006). Il pourrait également accentuer la mortalité maternelle et post-infantile. Outre cela, on peut citer entre autres: les dystocies (complications qui surviennent au moment de l'accouchement), la fistule vésicale vaginale, les ruptures utérines et les disproportions céphalo pelviennes.

Afin de contribuer à enrichir les débats sur les enjeux du mariage des enfants, la présente étude s'est fixée comme objectif d'améliorer les connaissances sur les causes et conséquences des mariages d'enfants au niveau de la région de Maradi. Elle est structurée en quatre (4) parties qui traiteront successivement : (i) des aspects méthodologiques, (ii) de l'analyse différentielle des mariages d'enfants, (iii) des causes des mariages d'enfants et (iv) des conséquences des mariages d'enfants.

## **I. Revue de la littérature**

D'une manière générale, les études portant sur les mariages des enfants en Afrique subsaharienne montrent qu'il est influencé par deux types de facteurs, à savoir : les facteurs socioculturels et les facteurs économiques.

### **I.1. Facteurs socioculturels**

Dans de nombreuses communautés les pratiques des mariages précoces ont des racines culturelles très profondes et se fondent sur une logique culturelle claire, faisant état de ce que certaines communautés ne sont pas nécessairement prêtes à accepter des réformes (Union Africaine, 2015). Les arguments développés sont entre autre: la perpétuation d'une relation inter familles, la sauvegarde de l'honneur de la famille, la préservation de la virginité avant le mariage, l'éviction de grossesses extraconjugales ( SIDI SIRIMAN KANTE ;2009)

Dans une étude menée à l'échelle de l'Afrique au sud du Sahara en 1988, Dominique TABUTIN a fait le constat qu'il existe une corrélation positive entre le niveau d'éducation et l'âge au mariage. Il aboutit à la conclusion que la scolarisation favorise le recul de l'âge d'entrée en union en suscitant de nouveaux comportements avant le mariage. A cela s'ajoute l'urbanisation. En milieu urbain, l'individualisation du travail et l'accès à une activité économique hors de la sphère familiale permet une autonomie relative des femmes célibataires et un mariage plus tardif. Il affirme, ainsi que l'âge d'entrée en union résulte donc de l'interaction de multiples facteurs sociaux économiques et culturels, son évolution apparaît comme un indicateur sensible du changement social.

### **I.2. Facteurs économique**

Le niveau de vie a une influence sur les mariages des enfants. En effet, Dans les familles aux revenus limités, les filles peuvent être considérées commedes fardeaux, qui coûtent davantage qu'elles ne rapportent. Ainsi, leur mariage est un moyen de survie pour leurs

familles. En les mariant, leurs parents passent la charge à une autre famille. ( Mirna STRINIC ; 2013). Les familles pauvres marient leurs filles à un jeune âge afin d'avoir moins d'enfants à nourrir, à habiller et à éduquer. Dans certaines cultures, le prix que le mari potentiel est disposé à payer pour avoir une jeune épouse constitue une incitation importante pour les parents.

## **II. Méthodologie de l'étude**

Les données utilisées dans le cadre de cette étude sont issues de l'enquête sur « les impacts et les coûts économiques des mariages des enfants » organisée en 2016 par l'Institut National de la Statistique. Cette enquête couvre cinq (5) régions du pays, à savoir : la région de Dosso, de Maradi, Tahoua, Tillabéri et Zinder.

La variable dépendante de notre étude est l'âge du début de vie avec le mari. C'est une variable dichotomique, elle prend la valeur 1 si la femme a contracté le mariage avant l'âge de 16 ans et 0 dans le cas contraire.

L'échantillon de l'étude est constitué de 597 femmes âgées de 18 à 45 ans au moment de l'enquête, vivantes dans la région de Maradi et ayant contractées le mariage.

L'hypothèse générale sur laquelle repose la présente étude se formule ainsi: Les mariages des enfants sont liés au contexte de résidence, au contexte socio-économique, socioculturel, aux caractéristiques du ménage et des parents, ainsi que celles de la fille. Il en découle six (6) hypothèses spécifiques.

H1 : Le département de résidence a une influence sur les mariages des enfants;

H2 : Le milieu de résidence a une influence sur les mariages des enfants;

H3 : Le niveau de vie du ménage influence les mariages des enfants;

H4 : La fréquentation scolaire des parents à une influence sur les mariages des enfants à Maradi;

H5 : La fréquentation scolaire de la fille à une influence sur les mariages des enfants à Maradi;

H6: L'accès aux médias a une influence sur les mariages des enfants.

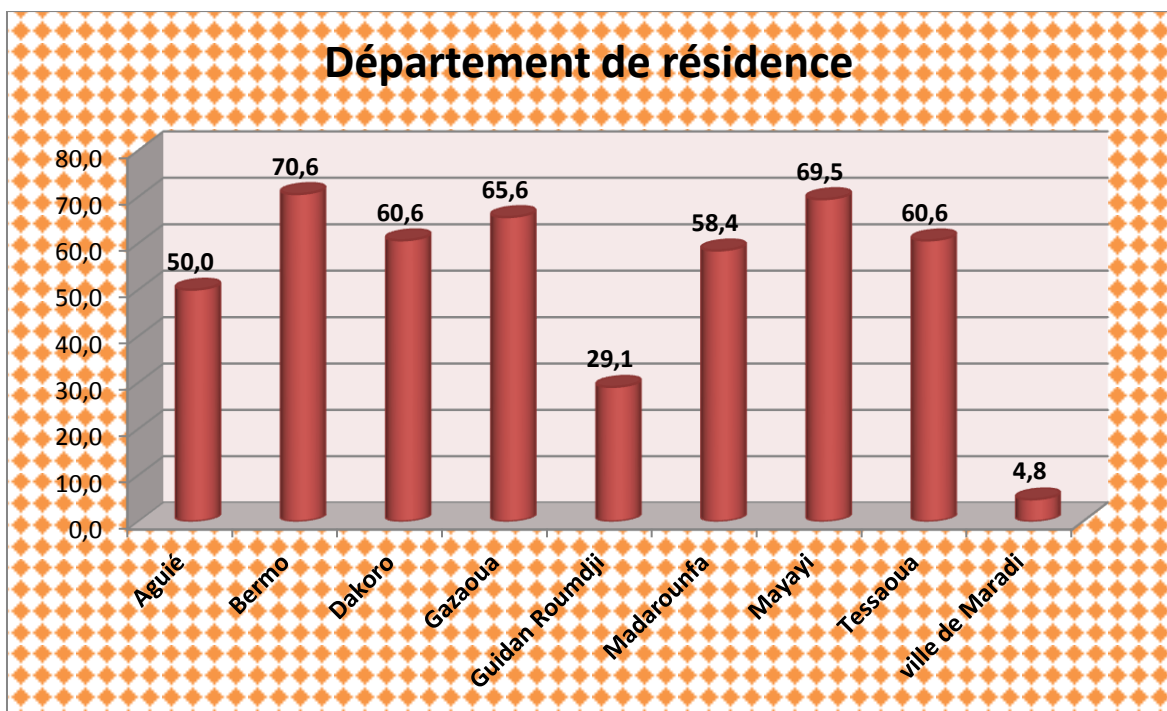
### III. Résultats de l'étude

#### III.1. Analyse différentielle des mariages des enfants

##### III.1.1. Situation des mariages des enfants selon les départements

Les données du graphique 1 et tableau A4 en annexe montrent que les mariages des enfants est significativement associé aux départements de résidence. La proportion des femmes mariées avant l'âge de 16 ans est plus élevée dans le département de Bermo (70,6%) suivi du département de Mayayi (69,5%) et de Gazaoua (65,6%). Par contre cette proportion est plus faible dans la ville de Maradi (4,8%) et de Guidan Rounджи (29,1%).

**Graphique 1: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon les départements:**



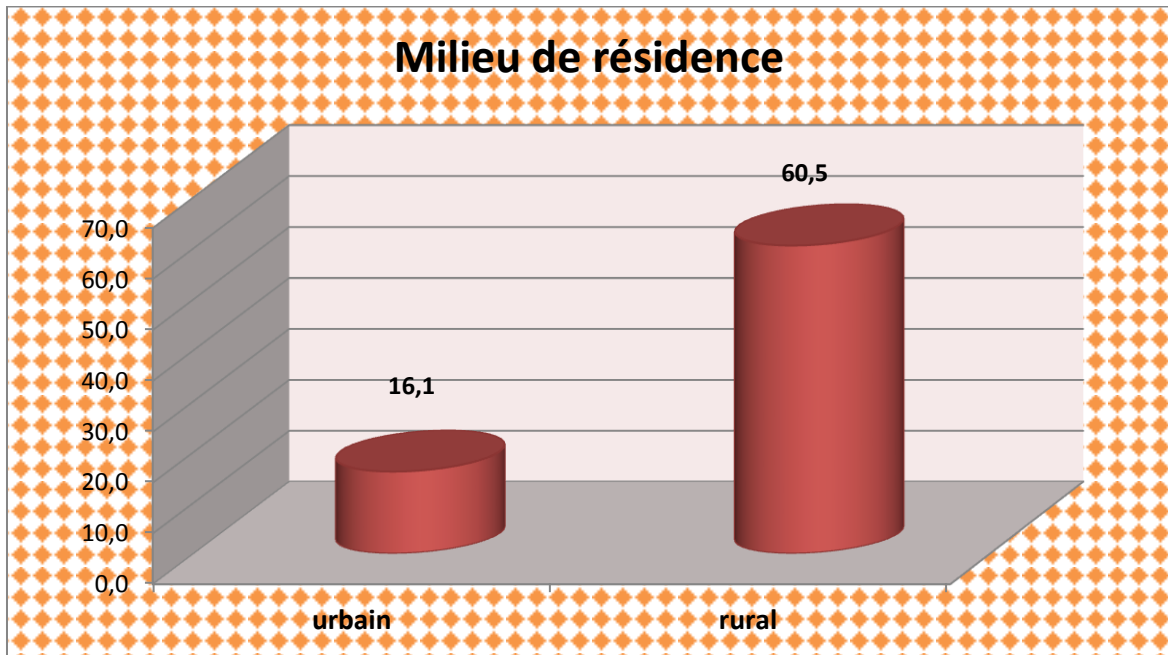
Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

##### III.1.2. Situation des mariages des enfants selon le milieu de résidence

Les données du graphique 2 et du tableau A5 en annexe montrent que les mariages des enfants est significativement associé au milieu de résidence. En effet, la proportion des femmes mariées avant l'âge de 16 ans est de 60,5% en milieu rural contre seulement 16,1% en milieu urbain.



**Graphique 2: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon le milieu de résidence:**

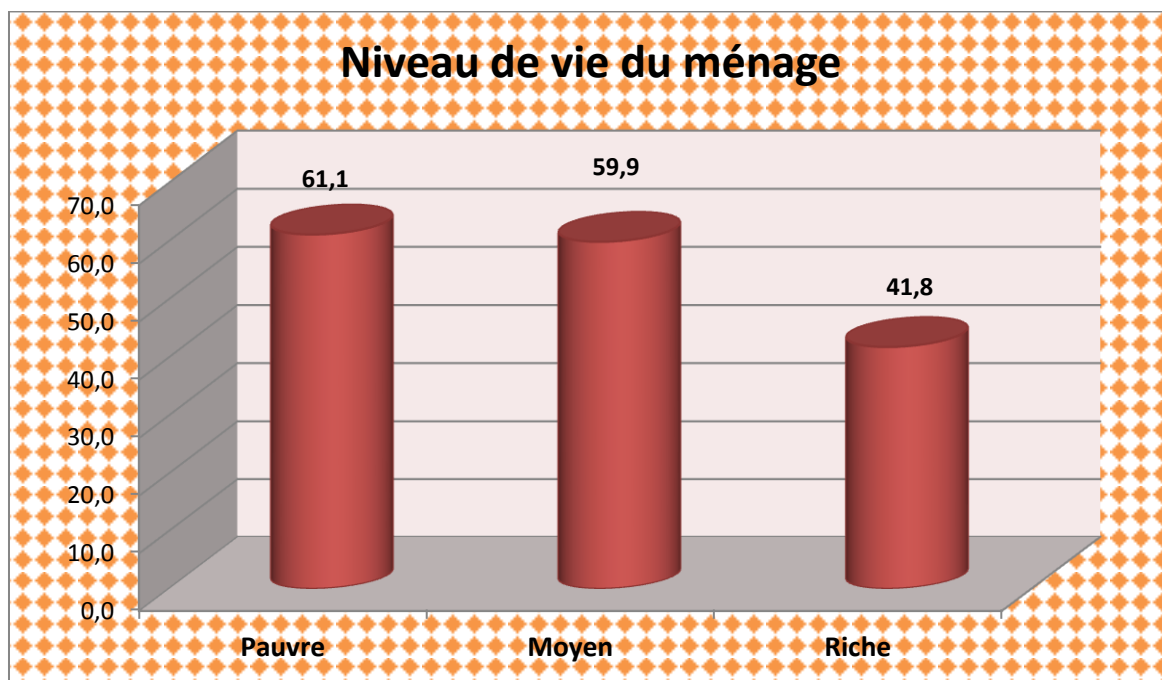


Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

### **III.1.3. Situation des mariages des enfants selon le niveau de vie du ménage**

Il ressort du graphique 3 et du tableau A6 en annexe, que les mariages des enfants est significativement associé au niveau de vie du ménage. En effet, la proportion des femmes mariées avant l'âge de 16 ans diminue au fur et en mesure que le niveau de vie du ménage augmente. Cette proportion est de 61,1% chez les ménages pauvres, contre 59,9% dans les ménages de niveau de vie moyen et 41,8% dans les ménages riches.

**Graphique 3: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon le niveau de vie du ménage:**

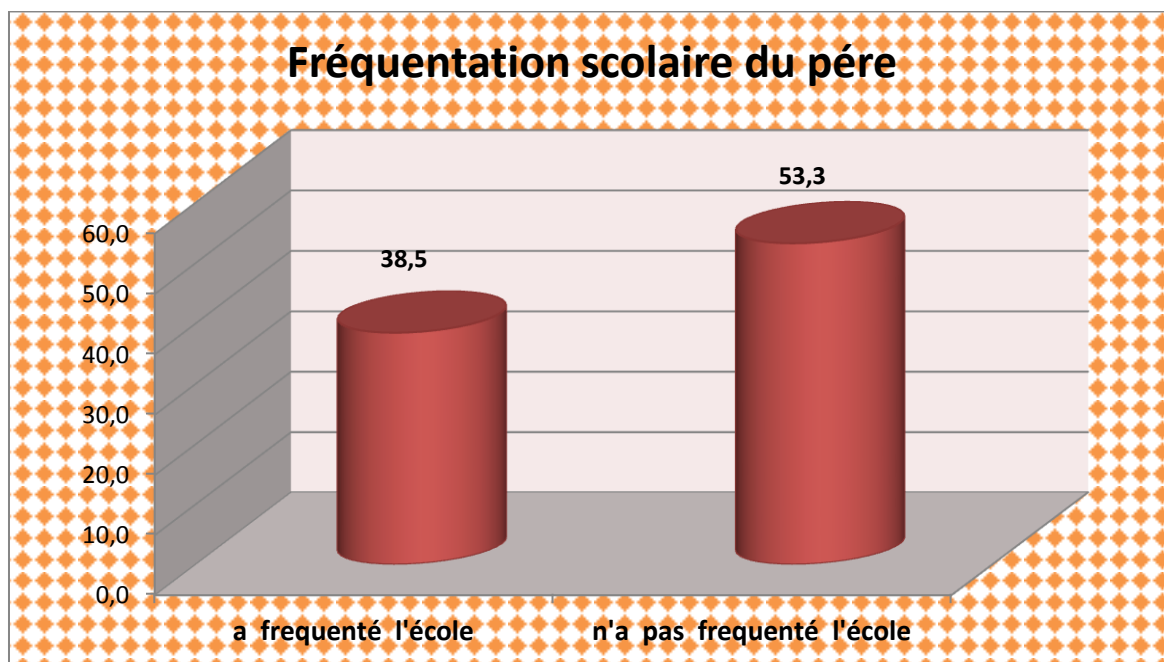


Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

#### **III.1.4. Situation des mariages des enfants selon la fréquentation scolaire des parents**

Il ressort du graphique 4 et du tableau A7 en annexe que la fréquentation scolaire du père n'est pas significativement associée aux mariages des enfants. Bien que la proportion des femmes ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans est un peu plus élevée chez celles dont les pères sont non instruits (53,3%) comparé aux femmes dont les pères sont instruits (38,5%).

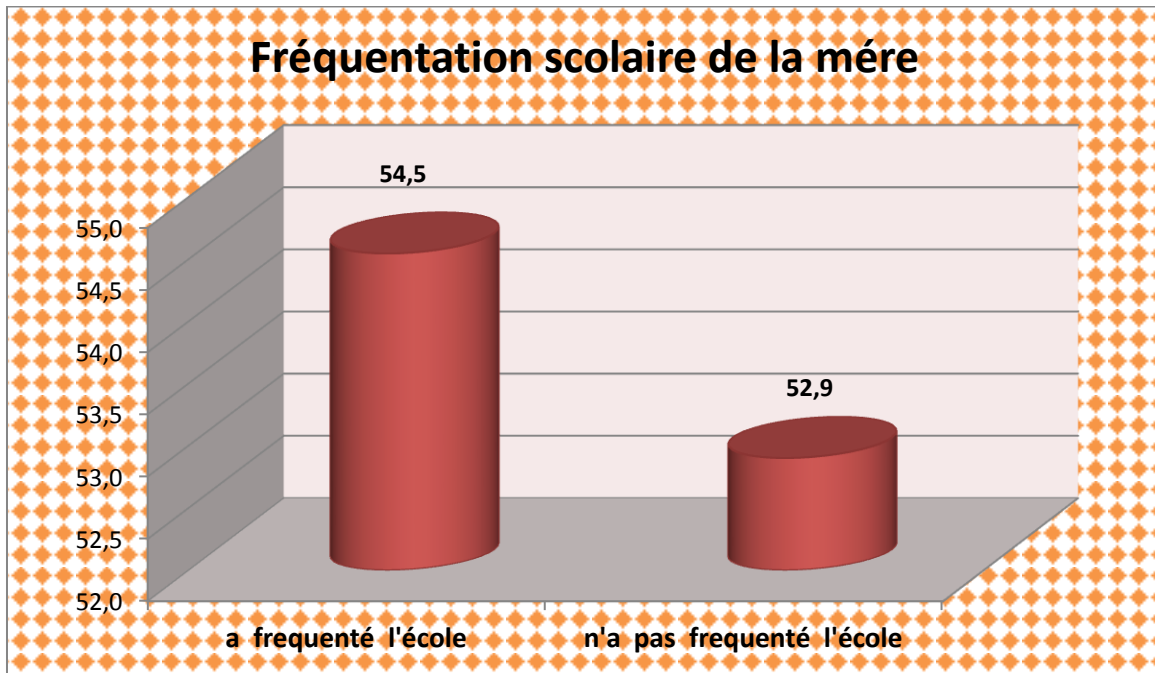
**Graphique 4: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon la fréquentation scolaire du père :**



Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tout comme la fréquentation scolaire du père, celle de la mère n'est pas significativement associée aux mariages des enfants. Bien au contraire la proportion est un peu plus élevée chez les femmes ayant des mères qui ont fréquenté l'école (54,5%) par rapport à celles qui ont des mères qui n'ont pas fréquenté l'école (52,9%).

**Graphique 5: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon la fréquentation scolaire de la mère:**

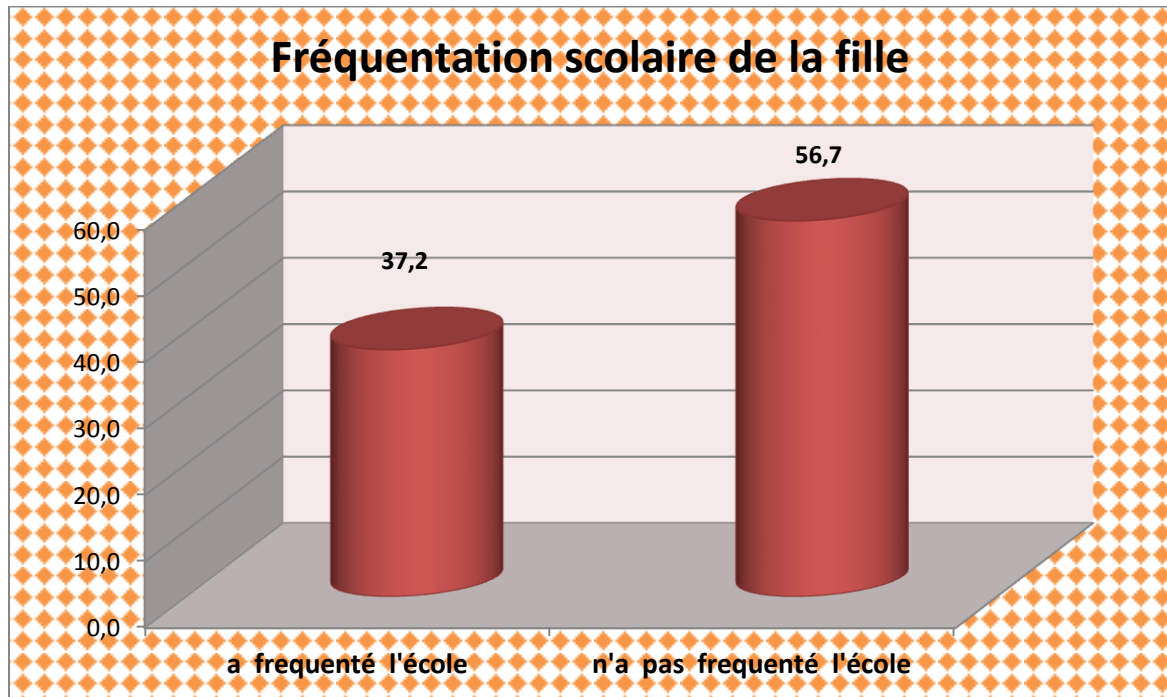


Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

### **III.1.5. Situation des mariages des enfants selon la fréquentation scolaire de la fille**

La fréquentation scolaire de la fille est significativement associée aux mariages des enfants. La proportion des femmes mariées avant l'âge de 16 ans est de 56,7% chez celles qui n'ont pas fréquentées l'école contre 37,2% chez celles ayant fréquentée l'école. Ainsi l'école pourrait jouer un rôle protecteur de jeunes filles face au mariage précoce.

**Graphique 6: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon la fréquentation scolaire de la fille :**

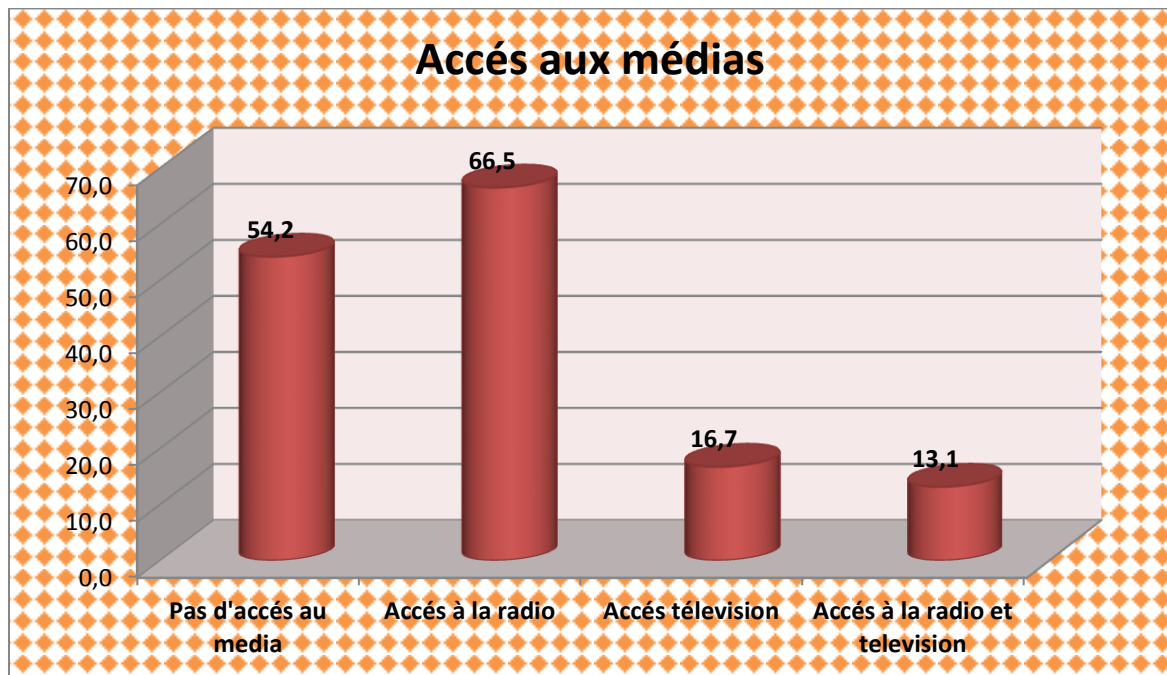


Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

### **III.1.6. Situation des mariages des enfants selon l'accès aux médias**

Il ressort du graphique 7 et du tableau A10 en annexe que l'accès aux médias est significativement associé aux mariages des enfants. La proportion des femmes mariées avant l'âge de 16 ans est de 54,2% chez les femmes n'ayant pas accès aux médias contre 16,7% chez les femmes ayant accès à la télévision et 13,1% chez les femmes ayant accès à la radio et télévision. Cependant cette proportion est plus élevée chez les femmes ayant accès à la radio 66,5%. Ce qui montre que l'accès à la radio n'impact pas les mariages des enfants.

**Graphique 7: Proportion (%) des filles ayant contractées les mariages avant l'âge de 16 ans selon l'accès aux médias :**



Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Au niveau l'analyse descriptive, l'on retiendra que toutes les variables utilisées dans le cadre de cette étude sont significativement associées aux mariages des enfants au seuil de 5% (Test de chi 2), excepté la fréquentation scolaire des parents que nous avons expliqué un peu plus en haut.

### **III.2. Causes des mariages des enfants**

En vue de dégager les causes des mariages précoces, l'étude a mis en évidence dans un premier temps la perception des enquêtées sur les causes des mariages des enfants, ensuite il a été procédé en une analyse multivariée explicative au moyen de la régression logistique binaire afin de dégager les déterminants des mariages d'enfants.

#### **III.2.1. Perceptions des enquêtées sur les avantages des mariages des enfants :**

L'enquête sur les impacts et les coûts économiques des mariages des enfants a permis de recueillir la perception de la population sur les avantages des mariages des enfants. La principale motivation qui pousse les parents à marier leurs enfants à bas âges est d'abord le fait de voir leurs enfants se mariés avant leur décès qui est soutenu à hauteur de 29,0%, ensuite vient le souci de voir les petits enfants avant leur décès qui est soutenu à hauteur de 26,3%. D'autres, soit 15,4% des enquêtées conçoivent les mariages des enfants comme un moyen de renforcer les liens entre les familles. Certains propos sur les avantages des mariages

sont aussi développés par les enquêtées tel que le souci de marier les filles avant de connaître d'autres hommes, qui est soutenu à hauteur de 14,2%, d'autres marient leurs filles à bas âges pour éviter la honte sociale, soit 7,1% des enquêtées et enfin d'autres veulent éviter à leurs enfants la difficulté de se marier à un âge plus avancé (soit 5,6%). Notons, qu'il y'a seulement 0,6 % des enquêtées qui soutiennent que les mariages des enfants n'a aucun avantage.

**Tableau 1: Perceptions des enquêtées sur les causes des mariages des enfants :**

<b>Avantages mariages d'enfants</b>	Effectifs	proportion
Liens plus forts entre les familles	52	15,4
Les parents peuvent voir les petits enfants avant leur décès	89	26,3
Les parents peuvent voir leurs enfants se mariés avant leur décès	98	29,0
Eviter la honte sociale/ stigmatisation	24	7,1
Eviter l'enlèvement	2	0,6
Arriver vierge au mariage	48	14,2
Difficulté de se marier à un âge plus avancé	19	5,6
Pas d'avantages/bénéfices	2	0,6
autres	4	1,2
Ensemble	338	100,0

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

### **III.2.2. Les déterminants des mariages des enfants:**

L'analyse descriptive a permis de mettre en association les mariages des enfants et les différentes variables indépendantes, mais elle ne nous permet pas de dégager les déterminants des mariages des enfants car certaines associations observées dans l'analyse descriptive peuvent être fallacieuses. Il s'avère donc nécessaire de procéder à une analyse multivariée explicative afin d'identifier les facteurs qui expliquent réellement les mariages des enfants au niveau de la région de Maradi. Pour ce faire, nous faisons recours à la régression logistique binaire pour pouvoir saisir davantage l'apport respectif de chaque variable explicative quant à l'explication du phénomène.

Ainsi, l'analyse du modèle saturé permet de dégager les déterminants des mariages des enfants au niveau de la région de Maradi. Ce modèle met en exergue l'effet intrinsèque de chaque variable explicative en présence de toutes les autres variables retenues. En incluant toutes les variables dans un même modèle, on constate qu'il y'a seulement trois (3) variables : à savoir le département de résidence, le milieu de résidence et la fréquentation scolaire de la fille qui ont un effet net significatif sur les mariages des enfants (au seuil  $\alpha = 10\%$ ).

### ❖ **Département de résidence**

Le département de résidence a un effet net significatif sur les mariages des enfants au niveau de la région de Maradi. Ainsi, les filles vivant dans le département de Guidan Rounджи ont 0,7 fois moins de risques de contracter les mariages avant l'âge de 16 ans comparées à celles qui vivent dans le département de Dakoro. Quant aux filles vivant dans la ville de Maradi, elles ont 0,9 fois moins des risques de se marier avant l'âge de 16 ans que celles qui vivent à Dakoro.

S'agissant des filles vivant dans les autres départements de la région, elles partagent les mêmes risques de contracter le mariage avant l'âge de 16 ans que celles qui vivent à Dakoro.

Cette faible propension de contracter les mariages à bas âge au niveau de la ville de Maradi pourrait s'expliquer par l'urbanisation, en effet la ville de Maradi enregistre un taux d'urbanisation de 100%, par contre au niveau du département de Guidan Rounджи cela pourrait s'expliquer par des mesures politiques prises par le Sultan de Gobir depuis les années 1990, qui consiste à interdire toutes les pratiques qui sont néfastes pour la société dont les mariages des enfants. Afin d'exercer son contrôle sur la société contre les pratiques néfastes le Sultan de Gobir a mis en place la brigade de bonne conduite constituée de 40 membres dont les représentants des femmes et des enfants. Cette brigade est relayée au niveau des villages par les brigades villageoises de bonne conduite.

### ❖ **Milieu de résidence**

Le milieu de résidence a un effet net significatif sur les mariages des enfants. En effet, les filles vivant en milieu urbain ont 0,5 fois moins de risques de contracter le mariage avant l'âge de 16 ans par rapport à celles qui vivent en milieu rural. C'est résultat est tout à fait justifier car l'écart d'âge moyen au premier mariage entre les filles vivant en milieu rural et celles qui vivent en milieu urbain est trop creusé au niveau de la région de Maradi, soit 20,7 ans chez les filles vivant en milieu urbain contre 16,4 chez celles qui vivent en milieu rural. En effet, les femmes des zones urbaines ont plus de chances d'être scolarisées, bien informées et d'obtenir des informations relatives au mariage d'enfant que leurs paires vivant en milieu rural.

### ❖ **Fréquentation scolaire de la fille**

La fréquentation scolaire de la fille a un effet net significatif sur les mariages des enfants. En effet, les filles qui ont fréquenté l'école ont 0,5 fois moins des risques de contracter les mariages avant l'âge de 16 ans que celles qui n'ont pas fréquenté l'école.



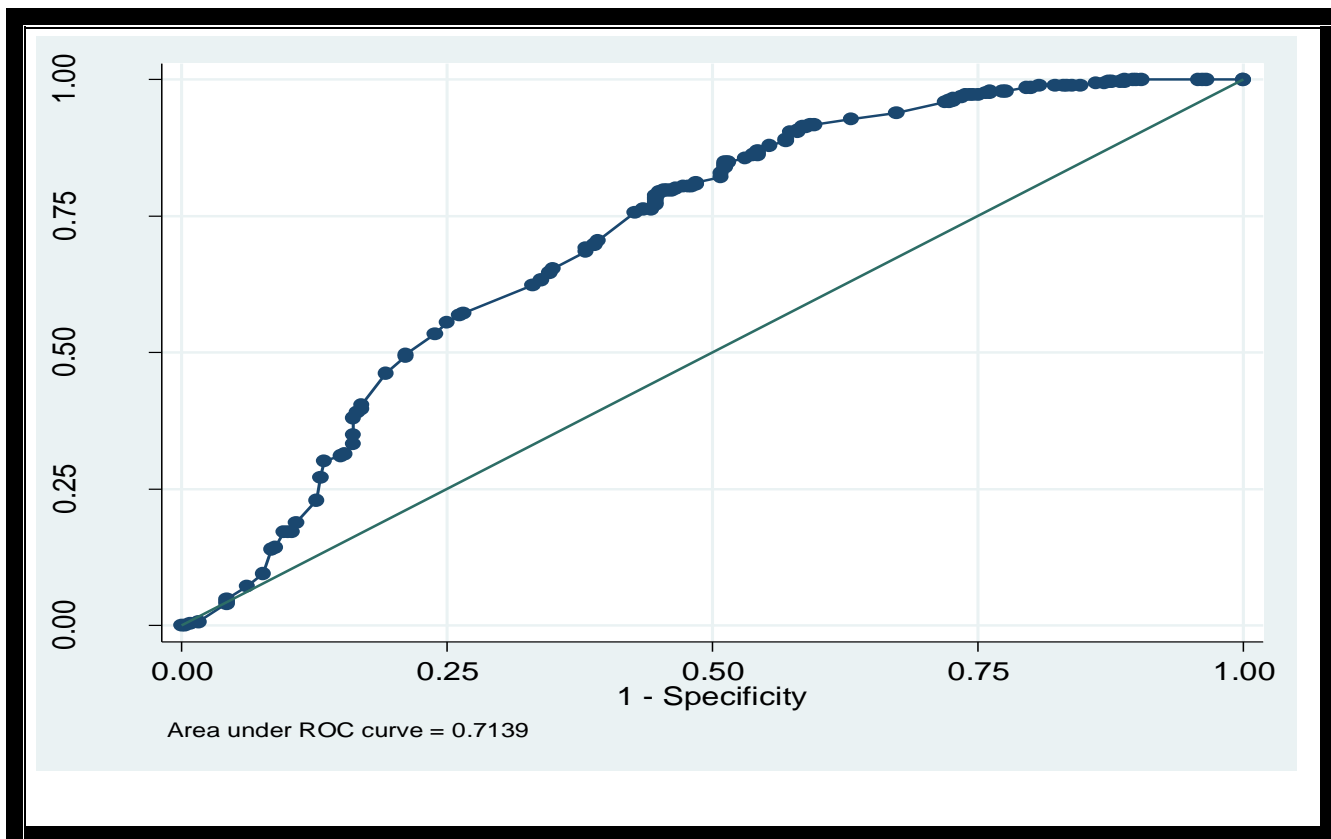
**Tableau 2: Résultats de la régression logistique binaire**

<b>Département de résidence</b>	***
Aguié	0,6 ns
Bermo	1,1 ns
Dakoro	Réf
Gazaoua	1,3ns
Guidan Roundji	0,3***
Madarounfa	0,9 ns
Mayayi	1,14ns
Tessaoua	0,9 ns
ville de Maradi	0,11***
<b>Milieu de résidence</b>	*
urbain	0,5*
rural	Réf
<b>Niveau de vie du ménage</b>	ns
Pauvre	1ns
Moyen	1,1ns
Riche	Réf
<b>Fréquentation scolaire des parents</b>	ns
parents non instruits	Réf
mère instruite	1ns
père instruit	0,8ns
les deux parents instruits	1,4ns
<b>Fréquentation scolaire de la fille</b>	**
A fréquenté de l'école	0,5**
N'a pas fréquenté l'école	Réf
<b>Accès au media</b>	ns
N'a pas d'accès au media	Réf
Accès à la radio	1,4 ns
Accès à la télévision	0,8ns
Accès à la radio et télévision	0,5 ns

### **III.3. Qualité du modèle**

La courbe ROC mesure la qualité d'ajustement des modèles des régressions logistiques aux données (Graphique 8). La vérification de cette adéquation est utile dans la mesure où c'est uniquement en cas d'adéquation acceptable que les modèles peuvent servir à identifier les déterminants du phénomène étudié. Ainsi l'analyse de la courbe ROC dans le cadre de cette étude, nous révèle que la discrimination est acceptable et l'ajustement adéquat (aires > 0,7).

**Graphique 8: Évaluation du pouvoir discriminant du modèle-Courbe ROC**

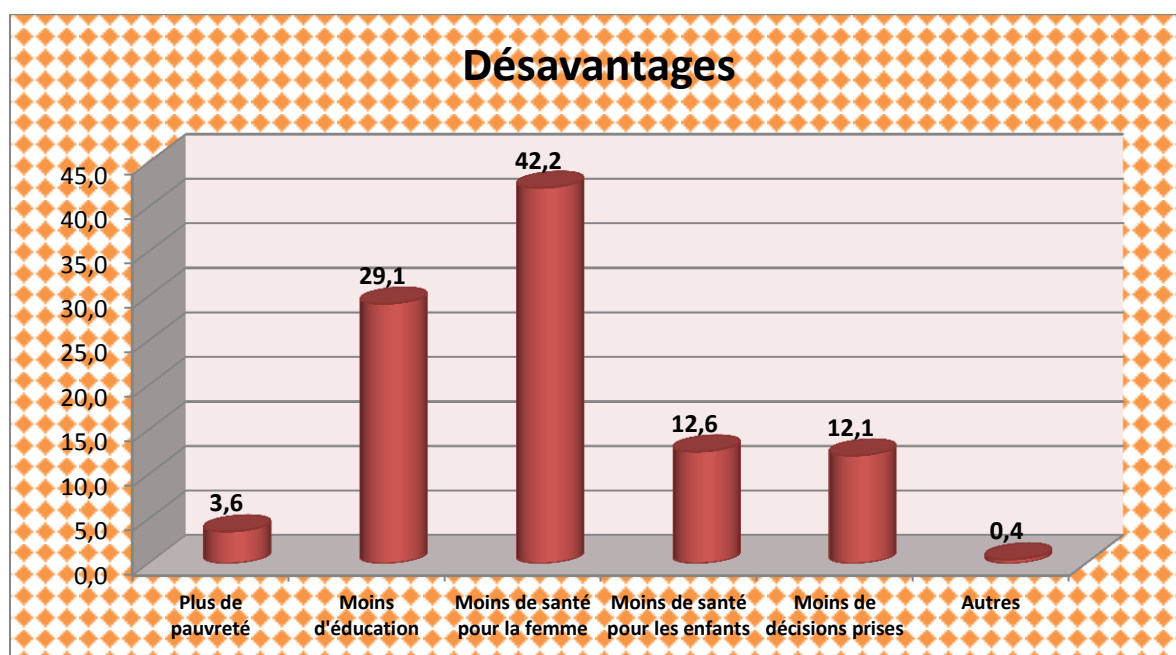


Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

#### **IV. Conséquences des mariages des enfants**

L'enquête sur les impacts et les coûts économiques des mariages des enfants a également permis de recueillir la perception de la population sur les désavantages des mariages des enfants. Les propos les plus soutenus par les enquêtées est l'impact des mariages des enfants sur la santé de la femme qui est soutenu à hauteur de 42,2%, ensuite vient l'impact de ce dernier sur l'éducation qui est soutenu à hauteur de 29,1%, en effet les filles ayant contractées les mariages sont enclines à abandonner l'école. Puis, l'impact de ce dernier sur la santé des enfants qui est soutenu à hauteur de 12,6%. D'autres enquêtées à hauteur de 12,1% soutient le fait que les mariages des enfants influence le pouvoir de décision de la femme et une petite portion, soit 3,6% des enquêtées ont affirmées que ce dernier détériore d'avantages les conditions de vie de la femme en accentuant la pauvreté.

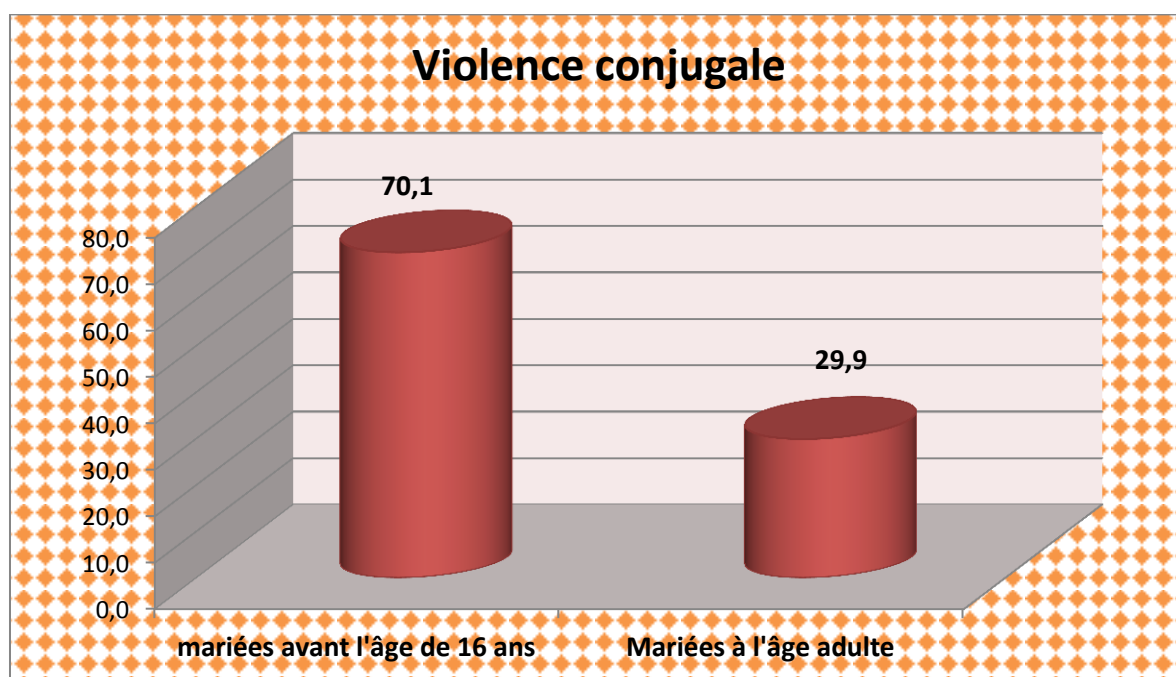
**Graphique 8: Perception des enquêtées sur les désavantages des mariages des enfants**



Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Outre la perception des enquêtées, l'enquête sur les impacts et les coûts économiques des mariages des enfants a permis de quantifier quelques désavantages de ce dernier, dont entre autre la violence conjugale. En effet, parmi les femmes qui subissent la violence conjugale, 70,1 % ont contracté les mariages avant l'âge de 16 ans et 29,9% à l'âge adulte.

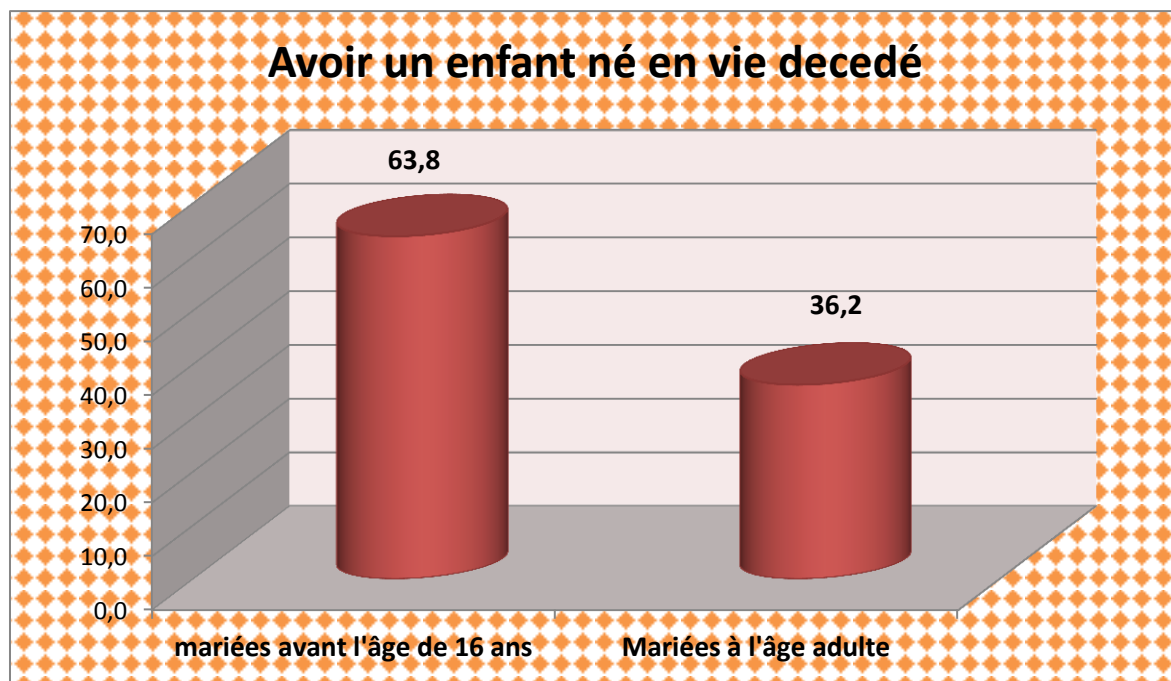
**Graphique 9: Répartition des femmes victimes de la violence conjugale selon l'âge du début de vie avec le conjoint**



Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

L'enquête a permis également de quantifier l'impact des mariages des enfants sur la survie des enfants. En effet, parmi les femmes qui ont déclaré avoir perdu un enfant né en vie, il y'a 63,8% qui ont contracté le mariage avant l'âge de 16 ans et 36,2% à l'âge adulte.

**Graphique 10: Répartition des femmes ayant eu un enfant né vivant décédé selon l'âge du début de vie avec le conjoint**



Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

### **Conclusion et recommandations :**

Le Niger affiche les taux les plus élevés des mariages d'enfants à l'échelle mondiale avec plus de trois quarts (76,3 %) des jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées avant d'avoir 18 ans. Cependant il existe des contrastes entre les régions. Ainsi en comparaison avec les autres régions du pays, c'est la région de Maradi qui enregistre le taux le plus élevé des mariages d'enfants avec 89% des femmes âgées de 20-24 ans qui se sont mariées avant l'âge de 18 ans (UNICEF,2014).

Ce pourquoi la présente étude s'est fixée pour objectif d'améliorer les connaissances sur les causes et conséquences des mariages d'enfants.

Pour l'analyse descriptive, les résultats confirment ce qui était attendu, dans la plupart des cas, exceptés, la fréquentation scolaire des parents qui ne sont pas significatives.

L'analyse explicative a montré qu'en définitive que les déterminants des mariages d'enfants sont le département de résidence, le milieu de résidence et la fréquentation scolaire des filles.

Cette étude a également permis de mettre en évidence quelques conséquences des mariages d'enfants au niveau de la région de Maradi.

### **Limite de l'étude**

Malgré ces résultats forts intéressants, cette étude présente quelques limites dont entre autres :

- ❖ l'absence des informations sur l'activité du père et taux de non réponse trop élevé au niveau de la variable portant sur l'emploi de la mère n'ayant pas permis l'usage de ces derniers dans le cadre de cette étude afin de pouvoir cerner leurs influences sur les mariages des enfants ;
- ❖ Taux de non réponse trop élevé au niveau des variables portant sur le niveau d'instruction (niveau d'instruction de la fille et des parents) ayant contraint à l'usage des variables portant sur la fréquentation scolaire (fréquentation scolaire de la fille et des parents ) constitue également une des limites de cette étude car les personnes ayant fréquenté l'école peuvent avoir des niveaux d'études très bas qui ne leur permettent pas d'être informés sur les effets néfastes des mariages des enfants ;
- ❖ l'absence des informations relatives aux abandons scolaires dû aux mariages d'enfants sur le point de vue quantitatif (car cette information a été collecter dû point de vue qualitative à travers la perception des enquêtées sur les désavantages des mariages d'enfants).

Cependant ces limites n'entravent en rien la pertinence scientifique de cette étude. C'est la raison pour laquelle, au vu des résultats obtenus, nous formulons un certain nombre des recommandations qui, nous l'espérons, pourront aider à atténuer la pratique des mariages d'enfants au niveau de la région de Maradi.

- ❖ De mener des actions de sensibilisation auprès des parents et des autorités locales afin de les informer des dangers des mariages d'enfants et des droits des filles ;
- ❖ De mener des actions de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes pour les informer de leurs droits et leur apprendre à les défendre ;
- ❖ De mener des actions de plaidoyer auprès des gouvernements pour acter des lois contre les mariages d'enfants ou renforcer les lois existantes ;

- ❖ De lutter contre les barrières à l'éducation afin de garder les filles à l'école (accès à l'école, frais de scolarité, sûreté à l'école, installation de points d'eau potable et infrastructures sanitaires correctes, lutte contre le travail infantile, etc ) ;
- ❖ D'aider les filles à obtenir un certificat de naissance qui prouvent leur âge ;
- ❖ D'intervenir pour arrêter un mariage forcé et précoce, de réinsérer les filles à l'école et de proposer des bourses d'études aux jeunes filles.

## **Bibliographie :**

FORD FOUNDATION (2013), Cartographie du mariage précoce en Afrique de l'Ouest : une étude des tendances, des interventions, des méthodes efficaces, des bonnes pratiques et la voie à suivre

Fonds des Nations Unies pour l'enfance, Early Marriage : A harmful traditional practice : A Statistical Exploration, UNICEF, New York, 2005, pp.12-13

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE (2012), Rapport sur les principaux résultats de la quatrième Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples (EDSNMICS IV) du Niger.

Mirna STRINIC (2013) ; Le mariage d'enfants ; Module pédagogique n°2013/04; 22p

SIDI SIRIMAN KANTE (2009) ; Pratique des mariages précoces dans la région de Tombouctou au Mali ; Thèse de Doctorat en Médecine Ph. D, Bamako, 236p.

Tabutin, Dominique (1988) ; Population et sociétés en Afrique au Sud du Sahara. Paris, Éditions l'Harmattan, Cahiers québécois de démographie ; 551 pages

UNICEF (2006), Fiche d'information sur la protection de l'enfant : Les mariages des enfants

UNICEF (2014), Mariages d'enfants, grossesses précoces et formation de la famille en Afrique de l'Ouest et du Centre ; 88 p

UNICEF, Rapport sur la situation des enfants dans le monde 2015 ; Girls not Brides@2016. Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OCDE)

Union Africaine (2015) ; Les effets des pratiques religieuses et traditionnelles liées au mariage des enfants sur le développement socio-économique de l'Afrique ; UN EXAMEN DE LA RECHERCHE, DES RAPPORTS ET DES BOITES A OUTILS TIRES DE L'AFRIQUE ; 106p.

## Annexe :

Tableau A1 : Répartition de l'âge au premier mariage des femmes par département

Département	Age au premier mariage des femmes
Aguié	16,9
Bermo	17,6
Dakoro	16,1
Gazaoua	16,3
Guidan Roumdji	17,4
Madarounfa	17,1
Mayayi	16,4
Tessaoua	16,5
Ville de Maradi	20,9
Région Maradi	17,0
Niveau national	17,6

Source : Recensement General de la Population et de l'Habitat, 2012

Tableau A2 : Répartition des femmes âgées 20 à 24 ans ayant contracté le mariage avant l'âge de 18 ans par région (%)

Région	proportion
Agadez	47
Diffa	82
Dosso	73
Maradi	89
Tahoua	76
Tillabéri	75
Zinder	87
Niamey	33
Niveau national	76

Source : UNICEF 2014, données issues de l'exploitation de l'EDSN-MICS IV



Tableau A3 : Répartition des femmes âgées 20 à 24 ans victime de la fécondité précoce par région (%)

Région	Proportion
Agadez	33
Diffa	66
Dosso	39
Maradi	60
Tahoua	49
Tillabéri	40
Zinder	57
Niamey	17
Niveau national	48

Source : UNICEF 2014, données issues de l'exploitation de l'EDSN-MICS IV

Tableau A4: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon les départements des résidences:

Age du début de vie avec le conjoint	Aguié	Bermo	Dakoro	Gazoua	Guidan Roudji	Madarounfa	Mayayi	Tessaraoua	ville de Maradi	Total
Moins de 16 ans	16	12	77	21	25	45	82	40	2	320
Plus de 16 ans	16	5	50	11	61	32	36	26	40	277
Ensemble	32	17	127	32	86	77	118	66	42	597

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A5: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon le milieu de résidence:

Age du début de vie avec le conjoint	urbain	rural	Total
Moins de 16 ans	15	305	320
Plus de 16 ans	78	199	277
Ensemble	93	504	597

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A6: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon le niveau de vie du ménage:

Age du début de vie avec le conjoint	Pauvre	Moyen	Riche	Total
Moins de 16 ans	118	106	84	308
Plus de 16 ans	75	71	117	263
Ensemble	193	177	201	571

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A7: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon la fréquentation scolaire du père:

Age du début de vie avec le conjoint	a fréquenté l'école	n'a pas fréquenté l'école	a fréquenté l'école
Moins de 16 ans	5	302	307
Plus de 16 ans	8	265	273
Ensemble	13	567	580

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A8: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon la fréquentation scolaire de la mère:

Age du début de vie avec le conjoint	a fréquenté l'école	n'a pas fréquenté l'école	Ensemble
Moins de 16 ans	6	301	307
Plus de 16 ans	5	268	273
Ensemble	11	569	580

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A9: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon la fréquentation scolaire de la fille:

Age du début de vie avec le conjoint	a fréquenté l'école	n'a pas fréquenté l'école	Ensemble
Moins de 16 ans	35	285	320
Plus de 16 ans	59	218	277
Ensemble	94	503	597

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A10: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon l'accès aux médias:

Age du début de vie avec le conjoint	Pas d'accès au media	Accès à la radio	Accès télévision	Accès à la radio et télévision	Ensemble
Moins de 16 ans	182	129	1	8	320
Plus de 16 ans	154	65	5	53	277
Ensemble	336	194	6	61	597

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A11: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon la violence conjugale

Age du début de vie avec le conjoint	Victime de violence conjugale	non victime	Total
Moins de 16 ans	68	245	313
Plus de 16 ans	29	246	275
Ensemble	97	491	588

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A12: Répartition des femmes vivant dans la région de Maradi par âge du début de vie avec le conjoint selon la survie de l'enfant

Age du début de vie avec le conjoint	Avoir un enfant né en vie décédé	n'ayant pas des enfants décédés
Moins de 16 ans	150	162
Plus de 16 ans	85	170
Ensemble	235	332

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016

Tableau A13: Perception des enquêtées sur les désavantages des mariages d'enfants

Désavantage des mariages d'enfants	Effectif	proportion
Plus de pauvreté	8	3,6
Moins d'éducation	65	29,1
Moins de santé pour la femme	94	42,2
Moins de santé pour les enfants	28	12,6
Moins de décisions prises	27	12,1
Autres	1	0,4
Ensemble	223	100

Source : Enquête sur les impacts et coûts économiques des mariages des enfants, 2016